

Prolifération des armes nucléaires

Quelles seraient les conséquences de la suspension permanente de la coopération avec l'Inde? Quelles seraient les conséquences du système de garanties? Le gouvernement indien estimerait-il que le Canada n'a pas respecté son engagement et qu'il y aurait lieu de supprimer les garanties qui font partie intégrante de l'accord de coopération? Dans quelle mesure devrait-on poursuivre la coopération afin de permettre le renforcement des garanties actuelles relatives au réacteur RAPP? L'accord projeté donnera-t-il l'assurance que le combustible usé par les réacteurs RAPP ne servira jamais à provoquer des explosions? Dans quelle mesure l'accord projeté représente-t-il de nouvelles et importantes obligations de garanties pour l'Inde, qui influeraient sur l'élaboration de sa politique nucléaire? Comment des garanties renforcées s'appliqueraient-elles au réacteur qui nous intéresse et un tel système de garanties se compare-t-il aux normes du Canada et des fournisseurs? Si nous menons à terme ce programme particulier, selon lequel nous renforçons le système de garanties, y aura-t-il une amélioration globale de la situation, que les autres fournisseurs pourraient accepter et respecter?

● (1640)

Autres questions: Si notre projet avec l'Inde prend corps, cela contribuera-t-il à empêcher ou à retarder une nouvelle explosion en Inde? Aurons-nous quelque influence? Pourrions-nous véritablement retarder ou rendre impossible une seconde explosion en Inde? Voilà certaines des questions essentielles que je me pose. Ce sont des questions sur lesquelles se sont penchés les négociateurs qui agissent en Inde selon mes instructions et qui en sont arrivés à une entente avec leurs homologues indiens.

Je n'ai pas encore tiré une conclusion au sujet de ces ententes parce que je veux poser d'autres questions et arriver à plus de précision dans l'interprétation de divers termes utilisés. Mais au fond il s'agit simplement de savoir ce qui favorise le plus la non-prolifération: se retirer comme le propose le député de Northumberland-Durham (M. Lawrence) ou donner suite à notre projet et, ce faisant, améliorer le système de garanties d'un important réacteur nucléaire qui autrement pourrait rester sans protection pendant bien longtemps. Voilà le nœud du problème en ce qui concerne l'Inde.

Les Canadiens ont été vivement désillusionnés d'apprendre ce regrettable essai nucléaire. Cet essai allait évidemment à l'encontre des accords intervenus et a été, je crois, un choc pour nous tous. Il nous a fallu alors réévaluer et réexaminer les risques de prolifération que présente tout échange de technologie, de matériel et d'équipement nucléaires. Nous en sommes venus à la conclusion que même s'il est très difficile de mettre en balance le partage des connaissances et la non-prolifération, on pouvait poursuivre ces buts simultanément et, en tant que fournisseur responsable, nous pourrions sans doute réaliser plus facilement les objectifs mis de l'avant cet après-midi en souscrivant énergiquement aux principes établis plutôt qu'en nous retirant dans notre tour d'ivoire.

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur, le ministre me permettrait-il une question?

M. l'Orateur adjoint: Le ministre est-il disposé à répondre à une question du député?

M. MacEachen: Oui.

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il ajouter quelques questions à la liste de celles qu'il pose à ses fonctionnaires.

[M. MacEachen.]

M. MacEachen: Que je me pose à moi-même.

M. Lawrence: Je demanderai donc immédiatement au ministre si les garanties en ce qui concerne, par exemple, le premier réacteur que nous avons fourni à l'Inde, s'appliquent rétroactivement? Ces garanties, par exemple, s'appliqueront-elles aux nouveaux réacteurs installés près de Madras et à l'égard desquels l'apport du Canada est minime? Enfin, on pourrait se demander, si l'Inde exportait une partie de sa technologie et de son matériel à un pays comme l'Iran par exemple, et que le marché était conclu maintenant, ces garanties s'appliqueraient-elles à toute l'industrie nucléaire de l'Iran ou bien simplement à ce qu'il aurait obtenu de l'Inde? Encore une chose. Le ministre aurait-il l'obligeance de se rappeler le vieux proverbe «Chat échaudé craint l'eau froide»?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Pas ce ministre-là.

M. MacEachen: Ce sont là, je pense, des questions extrêmement pertinentes. Le député demande si le premier réacteur, le réacteur expérimental Cirus, sera visé par les garanties.

M. Lawrence: Et même celui d'avant.

M. MacEachen: Il s'agit de celui à partir duquel le plutonium a été produit, le réacteur RAPP. Nous étudions actuellement ces questions. Je demanderais au député pour la forme, s'il préfère que je réponde à toutes ces questions en même temps ou s'il considère qu'une ou deux valent mieux que rien?

L'hon. Robert L. Stanfield (Halifax): Monsieur l'Orateur, il semble y avoir quelques fanfarons ici aujourd'hui. La plupart d'entre nous reconnaissent que nous discutons là de la question peut-être la plus grave qui se pose dans le monde actuel. Au cours de ses observations, le ministre a déclaré que l'expérience de l'Inde avait fortement déçu le gouvernement et les Canadiens. Je n'en doute pas. Cependant, je crains que le ministre et les Canadiens ne s'exposent à une plus grande déception encore à cause de la politique que le gouvernement et le ministre suivent.

Je crois que nous sommes unanimes à reconnaître l'importance de la question. Elle représente l'un des grands défis de notre temps. Nous sommes unanimes à reconnaître le danger évident que cela représente pour l'humanité. Nous avons appris en quelque sorte à vivre dans un certain équilibre de la terreur entre les deux grandes puissances. Mais la prolifération à d'autres pays, des pays plus petits et qui peuvent réagir par crainte et désespoir, accroît de toute évidence la menace que cela constitue pour l'humanité. L'opposition s'est principalement adressée au ministre et au gouvernement aujourd'hui. Je tiens à bien préciser qu'à mon humble avis, ce problème ne relève pas uniquement de la responsabilité du gouvernement canadien.

Je doute que nous puissions être fiers de l'attitude adoptée par les divers pays qui s'inquiètent de la menace nucléaire et des menaces des proliférations nucléaires. Les pays qui disposent de la technique nucléaire cherchent à la conserver et à s'en servir à leurs propres fins, dans certains cas pour fabriquer des bombes et dans d'autres cas, comme le Canada, pour utiliser leurs techniques à des fins pacifiques. Les pays qui possèdent la technique essayent de persuader ceux qui ne l'ont pas de se résigner à ce qu'une demi-douzaine de pays la possèdent et que d'autres ne l'aient pas.